



ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

en dollars canadiens	AU 30 SEPTEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2014
<u>ACTIF</u>		
Courant		
Trésorerie	8 503 562 \$	3 767 729 \$
Placements à court terme	2 750 001	4 250 001
Créances	10 940 750	12 177 373
	<u>22 194 313 \$</u>	<u>20 195 103 \$</u>
Non courant		
Placements à long terme	1 528 211 \$	- \$
Immobilisations corporelles	15 613 276	16 078 322
Immobilisations incorporelles	836 548	773 646
Total de l'actif	<u>40 172 348 \$</u>	<u>37 047 071 \$</u>
<u>PASSIF</u>		
Courant		
Créditeurs et charges à payer	12 961 173 \$	12 393 839 \$
	<u>12 961 173 \$</u>	<u>12 393 839 \$</u>
Non courant		
Avantages du personnel	471 256 \$	525 253 \$
Avantage incitatif à la location	234 802	169 544
Total du passif	<u>13 667 231 \$</u>	<u>13 088 636 \$</u>
<u>AVOIR DU CANADA</u>		
Bénéfices non répartis	26 505 117 \$	23 958 435 \$
	<u>26 505 117 \$</u>	<u>23 958 435 \$</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DU CANADA	<u>40 172 348 \$</u>	<u>37 047 071 \$</u>

**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)**

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
<u>Produits</u>				
Droits de pilotage	22 548 957 \$	22 157 872 \$	60 947 142 \$	59 752 178 \$
Autres produits	406 317	23 114	503 349	73 111
	<u>22 955 274 \$</u>	<u>22 180 986 \$</u>	<u>61 450 491 \$</u>	<u>59 825 289 \$</u>
<u>Charges</u>				
Honoraires des pilotes	17 776 379 \$	17 779 868 \$	47 854 477 \$	47 623 895 \$
Coût d'exploitation des bateaux-pilotes	2 122 960	2 128 919	7 064 168	7 384 591
Salaires et avantages du personnel	809 056	749 869	2 457 872	2 457 554
Services professionnels et spéciaux	298 053	199 173	947 847	743 932
Loyers	75 458	80 138	228 647	222 304
Services publics, fournitures et approvisionnements	57 145	67 215	142 070	165 317
Communications	13 724	17 424	44 683	50 667
Transports, déplacements et frais d'accueil	27 799	18 267	63 905	65 174
Entretien	659	6 481	7 065	14 906
Frais financiers	4 187	20 502	5 849	24 532
Autres charges	24 664	26 253	87 226	87 317
	<u>21 210 084 \$</u>	<u>21 094 109 \$</u>	<u>58 903 809 \$</u>	<u>58 840 189 \$</u>
<u>Résultat global pour la période</u>	<u>1 745 190 \$</u>	<u>1 086 877 \$</u>	<u>2 546 682 \$</u>	<u>985 100 \$</u>



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

**ÉTAT DES VARIATIONS DE L'AVOIR DU CANADA
(non audité)**

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfices non répartis au début de la période	24 759 927 \$	21 765 907 \$	23 958 435 \$	21 867 684 \$
Résultat global de la période	1 745 190	1 086 877	2 546 682	985 100
<u>Bénéfices non répartis à la fin de la période</u>	<u>26 505 117 \$</u>	<u>22 852 784 \$</u>	<u>26 505 117 \$</u>	<u>22 852 784 \$</u>



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
<u>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</u>				
Résultat global de la période	1 745 190 \$	1 086 877 \$	2 546 682 \$	985 100 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie				
Amortissement et dépréciation	260 228	244 764	757 210	704 963
Variation de la tranche à long terme des avantages liés au personnel	(70 614)	(48 961)	(53 997)	(22 194)
Variation de la tranche à long terme – avantage incitatif à la location	(6 906)	–	65 258	–
Perte (gain) sur cession d'actifs	(383 610)	–	(383 610)	5 670
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement				
Variation des créances	(384 642)	(559 057)	1 236 623	(1 162 702)
Variation des créditeurs et charges à payer	1 139 266	(183 068)	567 334	1 286 173
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 298 912 \$	540 555 \$	4 735 500 \$	1 797 010 \$
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>				
Placements à court terme	– \$	– \$	1 500 000 \$	(1 500 000) \$
Placements à long terme	–	–	(1 528 211)	1 500 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 950)	(41 276)	(38 867)	(127 084)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	385 000	–	385 000	230
Acquisition d'immobilisations incorporelles	–	–	(317 589)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	378 050 \$	(41 276) \$	333 \$	(126 854) \$
<u>TRÉSORERIE</u>				
Variation de la période	2 676 962 \$	499 279 \$	4 735 833 \$	1 670 156 \$
Solde au début de la période	5 826 600	4 918 381	3 767 729	3 747 504
<u>SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE</u>	8 503 562 \$	5 417 660 \$	8 503 562 \$	5 417 660 \$

**Notes afférentes des états financiers intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens)**

1. Statut et activités

L'Administration de pilotage des Laurentides, constituée en 1972 en vertu de la *Loi sur le pilotage*, a pour mission de mettre sur pied, de faire fonctionner, d'entretenir et de gérer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans certaines eaux canadiennes sises dans la province de Québec et certaines eaux limitrophes. La Loi prévoit que les tarifs des droits de pilotage doivent permettre le financement autonome des opérations de l'Administration et être équitables et raisonnables. L'Administration n'a pas recours aux crédits parlementaires.

L'Administration est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'Administration n'est pas mandataire de sa Majesté et elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Base d'établissement

L'Administration de pilotage des Laurentides (ou l'« Administration » ou l'« APL » ou « Société ») établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), lesquels intègrent les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers ont été préparés conformément aux IFRS applicables pour la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Les présents états financiers ne présentent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Le Comité de vérification de la Société a recommandé l'approbation des présents états financiers intérimaires pour publication le 18 novembre 2015.

Le troisième trimestre d'exploitation de l'Administration est normalement représentatif de l'année complète en termes de nombre d'affectations (près de 26% des affectations totales de l'année 2014 furent effectuées durant le troisième trimestre 2014). La structure de coûts de l'Administration est en grande proportion composée de coûts qui varient avec ses revenus, atténuant donc l'impact économique de possible ralentissement d'activités.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

États financiers non audités

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015

**Notes afférentes des états financiers intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens)**

3. Principales conventions comptables

Les états financiers intérimaires de l'Administration de pilotage des Laurentides au 30 septembre 2015 ont été dressés en fonction des méthodes comptables présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la Société au 31 décembre 2014. La note 3 de ces états financiers annuels audités peut également être consultée afin d'y voir les modifications comptables courantes et futures.

4. Engagements

L'Administration loue des espaces de bureaux et certains équipements de bureau. Les paiements à effectuer au 30 septembre 2015 au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Moins de 1 an	404 699 \$
Entre 1 et 5 ans	1 746 122
Plus de 5 ans	<u>2 323 007</u>
	<u>4 473 828 \$</u>

De plus, l'Administration a conclu des ententes pour des services légaux, des services informatiques et des dépenses connexes aux services de pilotage. Au 30 septembre 2015, les montants estimatifs à payer sont :

Moins de 1 an	1 092 666 \$
Entre 1 et 5 ans	2 953 120
Plus de 5 ans	----
	<u>4 045 786 \$</u>